

INTRODUCTION

Le présent numéro contient cinq contributions concernant l'architecture militaire du Moyen Age. Il s'agit du résumé de données réunies par des étudiants de maîtrise qui ont choisi un premier sujet de recherche en archéologie médiévale sous la direction universitaire de leurs enseignants, G. Démians d'Archimbaud et M. Fixot. Le lecteur devra se montrer parfois indulgent pour des hésitations de la pensée ou de la plume, normales pour de « grands commençants » qui font leur première expérience personnelle face à un monument. Mais mieux vaut que les résultats de tels travaux soient mis à la disposition commode du curieux, plutôt que de rester uniquement sous une forme qui ne connaît habituellement qu'une diffusion confidentielle. Ce genre littéraire fait ordinairement le point de la documentation sur un site et dépasse généralement les interprétations anciennes, ne serait-ce qu'en raison d'une familiarité d'une année avec un bâtiment, durée que l'on a ensuite rarement l'occasion de consacrer à un monument d'ampleur moyenne. Mais c'est un genre littéraire difficile en raison de la présentation de l'analyse et de l'argumentation sous une forme descriptive un peu austère à la lecture.

Quatre auteurs ont établi eux-mêmes leur texte ; quant au cinquième, absent d'Aix-en-Provence, ses conclusions ont été reprises et complétées.

L'architecture militaire, en Provence, n'a attiré qu'un intérêt limité. Cette carence dans les études d'archéologie a donné l'idée de reprendre des données anciennes, de manière monographique, en s'attelant même présomptueusement à des sites majeurs, comme en témoignent les titres de certaines contributions. D'autres ensembles ont été étudiés ou sont en cours d'examen, par exemple les châteaux de Roquemartine, Lançon, Ventabren, Thouzon, les tours de Castillon ou la tour du palais épiscopal de Grasse qui pourraient faire l'objet de semblables présentations.

Il s'agit aussi de placer les étudiants qui ont reçu une formation scolaire ou livresque en face du « patrimoine », de « responsabilités de terrain », non seulement scientifiques mais aussi au contact des associations diverses et des collectivités locales, des services des Monuments historiques, Architectes en chef ou Architectes des Bâtiments de France. A ce titre, le dossier concernant

la Tour Saint-Blaise à Hyères, qui a fait découvrir un édifice original, est le résultat, non d'un travail universitaire, mais d'un contrat d'étude préalable à une restauration. En outre, la collaboration du Service régional de l'Inventaire général lève une difficulté majeure dans ce type d'étude qui est d'ordre matériel : il est difficile de demander à un étudiant qui travaille de manière solitaire d'effectuer un relevé détaillé et précis qui reste pendant un an la base de sa documentation. Aussi, le personnel technique de l'Inventaire, en particulier N. Pégand, architecte, et les photographes M. Heller et G. Roucaute, interviennent-ils sur le terrain. F. Fray et E. Sauze, conservateurs, ont aussi, à des degrés différents selon les auteurs, souvent suivi la démarche du néophyte et guidé ses interprétations.

La conclusion essentielle, à la lecture de ces articles, est qu'entre des sites si divers, il existe une étroite concordance chronologique qui reporte à la fin du XII^e siècle et au commencement du siècle suivant des campagnes de construction considérables à laquelle se rattachent tous les édifices évoqués aussi plus haut. Ce n'est qu'à cette période relativement tardive que semblent devoir être attribués des organismes résidentiels et défensifs qui sont créés ou qui se substituent à des formes antérieures que pour l'instant, il faut encore se résoudre à ignorer.

Cette remarque qui concerne l'architecture militaire, accentue encore ce qui est de constatation habituelle pour l'architecture religieuse, dont les formes du premier art roman n'apparaissent encore que très peu en raison des reconstructions dont les lieux de culte semblent avoir été l'objet au XII^e siècle. C'est dire ainsi l'importance qu'il y aurait à identifier avec certitude ces réalisations antérieures, et la prudence que doit observer tout chercheur lorsqu'il avance une datation ancienne, tout restaurateur lorsqu'il est amené à reprendre un site qui atteste d'une longue continuité. Pour l'instant, il faut se limiter à constater l'opposition brutale qui existe, d'une part, entre quelques sites de mottes castrales sans basse-cour, attribuables au courant du XI^e et au commencement du XII^e siècle, et, d'autre part, ces donjons carrés de pierre autour desquels s'organisent souvent des bâtiments annexes, en pierre eux aussi. C'est un contraste considérable qui doit mettre en garde contre des assimilations trop rapides entre l'idée que l'on peut se faire du château méconnu des années autour de 1100 et l'image plus présente de ceux qui virent le jour environ un siècle après.

Ces derniers ont demandé des moyens techniques et financiers d'un tout autre ordre qui ont entraîné la mise à contribution des populations dans ces deux domaines, comme en témoignent les exemples de Vaison et de Lérins. Ces châteaux nous apparaissent essentiellement comme de grandes architectures vides, faits de grands volumes voûtés où les éléments de confort, sous la forme de cheminée, restent exceptionnels et les ouvertures sommaires, cadres de vie austères et rudes. Ces bâtiments s'adaptent dans leur plan au relief naturel, sans recherche de composition, réalisés campagne après campagne sans plan d'ensemble bien préétabli, et les repentirs sont la marque d'une adaptation continue. Les composantes, donjons et lieux de résidence

sont isolés les uns des autres, avec des circulations donnant une image de cloisonnement.

Bâti au moment de l'affirmation d'un pouvoir laïque, ils apparaissent vides ou délaissés ensuite ; les restaurations de la fin du Moyen Age cloisonnent les espaces en les rendant plus vivables, améliorent les communications entre les parties, les chauffent par des cheminées plus nombreuses, ouvrent les parois, tandis que les inventaires donnent quelque idée de l'aménagement intérieur. Mais rénovations et restaurations ne purent modifier considérablement cette enveloppe de pierre qui nous paraît d'autant plus austère qu'elle ne fut que peu ou pas touchée par les modes nouvelles du « gothique » septentrional.

Dans ce domaine, les architectures les plus intéressantes, du point de vue formel, sont les deux architectures monastiques qui durent se détacher du schéma traditionnel du donjon carré pour innover et intégrer des fonctions militaires et religieuses aussi importantes l'une que l'autre, sans que l'une ne soit subordonnée à l'autre. Le problème était donc plus complexe, plus attachant à résoudre pour un véritable architecte, c'est de lui que sont nés les deux édifices les plus originaux et les plus riches présentés ici.

Michel FIXOT